

La cyber administration peine à se mettre en place - 1/1

Un rapport vient d'être remis au secrétaire d'Etat à la Réforme de l'état aujourd'hui 13 Janvier montrant que l'administration électronique ce n'est pas pour demain !

L'administration électronique en France, ce n'est pas pour demain ! Telle est la conclusion un peu déprimante que l'on peut tirer d'un rapport qui vient d'être remis au secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat Henri Plagnol. Ce rapport, signé Pierre de la Coste, met en évidence les lourdeurs qui pèsent sur les projets de modernisation de l'administration.

Des projets ambitieux. Il est question que l'on puisse dans le futur se connecter à une sorte de guichet électronique personnel. Plus besoin de se rendre à la mairie ou à la préfecture pour demander un formulaire ou pour effectuer des déclarations diverses et variées... Le "compte administratif numérique individuel" permettra à tout un chacun d'accéder, de manière sécurisée, à toutes ses données administratives personnelles. Par exemple, les impôts ou les actes d'état civil. Les téléprocédures permettraient à l'administration de faire des économies : une vingtaine d'Euros à chaque opération.

Seulement voilà, ce n'est pas simple à mettre en oeuvre. Selon le rapport de Pierre de la Coste, la numérisation de l'administration ne bute pas sur des difficultés techniques ni juridiques mais... sur des problèmes sociologiques et culturels. Les Français ne seraient pas murs pour passer au virtuel.

D'abord, l'administration elle-même. Elle aurait du mal à se moderniser. Des tests ont été réalisés. En fait, les téléprocédures proposées aux usagers seraient aussi compliquées que les procédures classiques.

Ensuite, les administrés. Apparemment, ils ne sont pas chauds pour la démocratie électronique. Selon un récent sondage, 16% seulement des Français préféreraient Internet aux guichets, aux courriers traditionnels ou appels téléphoniques.

A croire qu'attendre son tour au guichet d'une mairie ou d'une préfecture, ticket à la main, ne manquerait pas en fait d'un certain charme. Ou bien peut-être, comme d'habitude, les Français commencent-ils par dire non pour se ruer ensuite sur le service lorsqu'il existera